



**BOURGES**

## **FORMULAIRE D'ENREGISTREMENT PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE (CANICULE)**

Afin de favoriser l'intervention des services sociaux et sanitaires, le Maire de Bourges est chargé de recueillir les éléments relatifs à l'identité des personnes âgées et personnes handicapées qui en font la demande.

Ces données sont confidentielles et leur utilisation strictement réservée à l'application du décret n° 2004-926 du 1<sup>er</sup> septembre 2004 relatif au plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels.

NOM : .....

PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : .....

ADRESSE : .....

: .....

N° DE TEL FIXE : ..... PORTABLE : .....

Merci de cocher la situation :

- PERSONNE AGEE DE 65 ANS ET PLUS RESIDANT A SON DOMICILE
- PERSONNE AGEE DE PLUS DE 60 ANS RECONNUE INAPTE AU TRAVAIL
- PERSONNE ADULTE HANDICAPEE, RESIDANT A SON DOMICILE

COORDONNEES DES SERVICES INTERVENANT A DOMICILE :

.....  
.....

COORDONNEES DU TIERS QUI FAIT LA DEMARCHE (si c'est le cas) :

.....  
.....

COORDONNEES D'UNE PERSONNE DE CONFIANCE A JOINDRE EN CAS D'URGENCE :

.....  
.....

Date et signature : le .....